

En Inde, la reconnaissance faciale remplace les papiers d'identité dans les aéroports

INTERNATIONAL. Plus de cartes d'identité ni d'embarquement, le gouvernement indien a annoncé jeudi son intention d'introduire la reconnaissance faciale dans ses aéroports, confrontés à une augmentation rapide du nombre de passagers.

Temps de lecture : minute

5 octobre 2018

Dès le début de l'année prochaine, les voyageurs indiens sur les vols intérieurs pourront choisir de voyager sans papiers d'identité ni cartes d'embarquement grâce à un système d'authentification biométrique, a déclaré le secrétaire d'État à l'Aviation civile, Rajiv Nayan Choubey.

"La sécurité va être améliorée par la capacité de la technologie à identifier le passager à chaque contrôle d'accès, d'une manière non intrusive", a estimé M. Choubey dans un communiqué.

La technologie de la reconnaissance faciale est en pleine expansion dans les aéroports mondiaux, qui cherchent les moyens de fluidifier la circulation des passagers alors que le trafic ne cesse d'augmenter. En France, les aéroports de Roissy, d'Orly et de Nice sont équipés de terminaux biométriques à reconnaissance faciale depuis juillet 2018.

En Inde, le nombre de passagers a été multiplié par six en une décennie, les voyageurs indiens profitant de meilleures dessertes et de l'essor des compagnies à bas coûts. Un défi pour les aéroports, les

analystes estimant les investissements requis pour faire face à cette augmentation à plusieurs milliards de dollars.

Les propositions du gouvernement indien prévoient une reconnaissance automatique des voyageurs, photographiés dès leur entrée dans l'aéroport, lors du passage des contrôles d'accès et jusqu'à leur embarquement dans l'avion. La technologie sera d'abord introduite dans les aéroports de Bangalore et Hyderabad en février, selon le ministère, puis d'ici avril à Calcutta, Varanasi, Pune et Vijayawada.

Devesh Agarwal, rédacteur en chef d'un site internet d'aviation basé à Bangalore, a estimé toutefois que des incertitudes demeurent sur la protection des données des passagers : *"C'est un changement bienvenu mais comment seront stockées les données et qu'advindra-t-il des données des citoyens... si des entités privées commencent à collecter des données biométriques"*, s'est-il inquiété lors d'un entretien avec l'AFP.

L'utilisation exponentielle de techniques de reconnaissance faciale a enflammé le débat autour de la surveillance et de la protection de la vie privée à travers le monde.